



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU PALMARÈS 2015

le mercredi 27 avril 2016 à 14h30

à l'Hôtel de Région Auvergne Rhône-Alpes à Lyon

Riche de plus de 50 ans d'histoire, le label « Villes et Villages fleuris » mobilise près d'un tiers des communes françaises, 4649 sont labellisées dont 538 en région Auvergne Rhône-Alpes.

Label touristique attaché au symbole de la fleur, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense les actions menées par les communes en faveur de la qualité du cadre de vie des habitants et à l'accueil des visiteurs.

Durant l'été 2015, les Jurys régionaux auvergnats et rhônalpins du label « Villes et Villages fleuris », mis en place par le Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (CRDTA) et Rhône-Alpes Tourisme ont collaboré pour effectuer des campagnes d'expertises de villes ou de villages soit pour un contrôle du label accordé soit pour une expertise de candidature. Ces jurys sont composés de professionnels du tourisme, de l'horticulture, des paysages, de l'architecture et de l'aménagement (CAUE), de responsables des services des espaces verts des communes classées Trois et Quatre Fleurs.

Ces rencontres de terrain ont été l'occasion d'expliquer aux maires et aux techniciens municipaux des Espaces verts les enjeux et les ambitions de la grille d'évaluation du Label « Villes et Villages fleuris » applicable par tous les jurys de France.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PALMARÈS 2015 « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES

La cérémonie de présentation du Palmarès 2015 du Label « Villes et Villages Fleuris » a eu lieu **sous la présidence de Nicolas DARAGON, Vice-président du Conseil régional, délégué au tourisme et au thermalisme le mercredi 27 avril 2015 à l'Hôtel de Région Auvergne Rhône-Alpes à Lyon.**

Devant un parterre de plus de 300 personnes, composé de maires des communes et des techniciens des services espaces verts, Monsieur Nicolas DARAGON a distingué les 40 communes lauréates.

Le palmarès 2015 du Label régional des « Villes et Villages Fleuris » s'établit ainsi :

40 COMMUNES (13 COMMUNES AUVERGNATES ET 27 COMMUNES RHÔNALPINES) SONT DISTINGUÉES.

Ce palmarès 2015 se décline selon la répartition suivante :

- 21 communes accèdent à une première fleur,
- 12 communes se voient attribuer une deuxième fleur,
- 6 communes bénéficient du label trois fleurs,
- 1 commune obtient un prix spécial régional.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PALMARÈS 2015 COMMUNES LAURÉATES

PRIX RÉGIONAUX

- SAINT-CYR-LES-VIGNES (42)

ACCESSION 1ÈRE FLEUR

- CESSY (01)
- CHASSIEU (69)
- CIVENS (42)
- DOUSSARD (74)
- FEILLENS (01)
- HAUTELUCE (73)
- LAGNIEU (01)
- LANSLEVILLARD (73)
- LE CHEYLARD (07)
- MONTPEYROUX (63)
- NIEVROZ (01)
- PEISEY NANCROIX (73)
- ROISEY (42)
- SAINT-DESIRAT (07)
- SAINT-GENIS-LES-OLLIERES (69)
- SAINT-VERAND (69)
- SAINT-AUBIN LE MONIAL (03)
- SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES (03)
- SAINT-PAULIEN (43)
- SAINT-URCIZE (15)
- THOISSEY (01)

ACCESSION 2ÈME FLEUR

- CHAMBOEUF (42)
- LA CHAPELLE D'ABONDANCE (74)
- FRANCHEVILLE (69)
- HUEZ - L'ALPE D'HUEZ (38)
- LES HOUCHES (74)
- MARSAT (63)
- LES MARTRES-DE-VEYRE (63)
- MENET (15)
- SAINT-CYR-LES-VIGNES (42)
- TREBAN (03)
- VERNEUIL-EN-BOURBONNAIS (03)
- VOGLANS (73)

ACCESSION 3ÈME FLEUR

- CLERMONT-FERRAND (63)
- GUILHERAND GRANGES (07)
- PONT-DU-CHÂTEAU (63)
- SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE (73)
- LA TALAUDIÈRE (42)
- YZEURE (03)





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin 2015, la Région Auvergne Rhône-Alpes compte 538 communes labellisées.

- 20 communes classées 4 fleurs, (dont 2 nouvelles 4 Fleurs : VENISSIEUX (69), CALUIRE (69), 2 Communes Fleur d'Or : ANNECY (74) et EVIAN (74) et VICHY (03) 4 fleurs, un Prix spécial national pour l'aménagement des berges de l'Allier en centre-ville)
- 72 communes classées 3 fleurs,
- 175 communes classées 2 fleurs,
- 271 communes ont obtenu le label 1 fleur.

Félicitations aux maires des communes ainsi distinguées et à leurs techniciens et jardiniers municipaux mais également à tous les acteurs locaux notamment les bénévoles. Ils montrent, au travers de l'attribution de ces labels, que les communes auvergnates et rhônalpines sont dynamiques et ont le souci d'une mise en valeur végétale de leur cadre de vie de grande qualité inscrite dans une dynamique de gestion durable.

CONTACTS EN CHARGE DU DOSSIER « LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Auvergne

- Simone PRADEL – simone.pradel@crdt-auvergne.fr - 04 73 29 49 72
- Presse : Anne ANDRE – anne.andre@crdt-auvergne.fr - 04 73 29 49 41

Rhône-Alpes

- Séverine ANDRE – severine.andre@honealpes-tourisme.com - 04 26 73 31 63
- Presse : Christine MARCHETTI – christine.marchetti@honealpes-tourisme.com – 04 26 73 31 52



AUVERGNE – Rhône-Alpes

